



Outlook

Re: Publication du bilan d'étape du plaidoyer 2020-2026

À partir de PESCINA Jérôme <jerome.pescina@ville-martignas.fr>

Date Lun 2025-07-21 22:21

À Vélo-Cité Bordeaux Métropole <contact@velo-cite.org>; NOEL Stéphanie <s.noel@ville-martignas.fr>; PESCINA Jérôme <j.pescina@ville-martignas.fr>; MENERET Laurie <l.meneret@ville-martignas.fr>; CAMIER Maximilien <m.camier@ville-martignas.fr>; -MAR-Urbanisme <urbanisme@ville-martignas.fr>

Cc MERCIER Clotilde <c.mercier@ville-martignas.fr>; MENDES Alexandre <a.mendes@ville-martignas.fr>; LETHIER Jean-Baptiste <jb.lethier@bordeaux-metropole.fr>

Bonjour,

Merci pour cette adresse.

Vous trouverez dans ce mail en retour un bilan de l'action de la Mairie de Martignas-sur-Jalle en matière de promotion de la pratique des mobilités douces, respectant ainsi l'engagement porté par ma signature du plaidoyer en 2020.

Dès 2020, la commune de Martignas-sur-Jalle demande la réalisation à Bordeaux Métropole d'une étude intitulée « **Développement des modes actifs à Martignas** ». Cette dernière, réalisée par le bureau d'études « *Explain* », a permis d'identifier les aménagements à lancer pour développer un maillage du territoire en le connectant avec les villes voisines par ses grands axes. 6 itinéraires sont alors étudiés :

1. Réseau Vélo Express (avenues Bourgoin, 18 juin 1940, République, Jean-Moulin) : CODEV
2. Voie verte avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny : FIC
3. Comblement des discontinuités avenue de Verdun : FIC
4. Avenues Libération et Pierre et Marcelle Girard : CODEV
5. Avenue des Martyrs de la Résistance : CODEV
6. Rue Pierre et Marie Curie : aménagement du Cœur de Ville

Grâce à cette étude, nous avons pu lancer notre « **Plan vélo 2020-2032** ».

Ce plan, dont vous pouvez trouver le descriptif public sur le [site de la ville](#), fait état de toute la politique menée depuis 2020. D'une durée de 12 ans, il s'articule autour de 3 axes stratégiques : aménagement, sécurité et services aux usagers. L'état initial de 2020 observait 7 km d'aménagements cyclables. En 2024, nous observions déjà 10 km d'aménagements cyclables. L'objectif fixé par le plan est de **19 km en 2032**.

Pour réaliser des aménagements dans une commune de Bordeaux Métropole, deux modes d'action existent pour intervenir sur la voirie métropolitaine : le CODEV ou le FIC. Fort de l'étude conduite en 2021, ces deux dispositifs ont été sollicités pour mettre en œuvre nos ambitions.

Le CODEV, n°5 (2021-2023) d'abord :

- Fiche n°12 : RCHNS n°1 Bordeaux – Martignas (fiche n°15 au CODEV 6)
- Fiche n°13 : Stationnement, pompes et stations de réparation (fiche n°17 au CODEV 6) : plus de **120 arceaux et 9 pompes/stations** ont été installés
- Fiche n°14 : Piste cyclable Martignas – Saint-Médard-en-Jalles (fiche n°9 au CODEV 6)
- Fiche n°35 : Résorption d'une discontinuité cyclable avenues République / Jean-Moulin (fiche n°7 au CODEV 6)

Les études et actions sont donc lancées et poursuivies sur ces 4 premières actions inscrites au CODEV.

Pour le CODEV 6 (2024-2027), à ces dernières viennent s'ajouter :

- Fiche n°3 : Aménagement des avenues Libération et Pierre et Marcelle Girard
- Et dans l'avenant qui sera voté en décembre 2025 : nouvelle fiche pour l'aménagement de l'avenue des Martyrs de la Résistance suite à l'intégration de Martignas-sur-Jalle dans l'OIM Bordeaux Aéroport en 2024.

Pour le FIC : ce fond est mobilisable pour les aménagements à prévoir sur les voies nos éligibles au CODEV. Il est à noter que les fonds alloués pour Martignas sont de 3,38 M€ pour la période 2021-2026.

Dans ce cadre-là, plusieurs opérations ont été conduites :

- Aménagement d'une voie verte et d'une zone de rencontre rue Louis Blanc pour connecter un groupe scolaire (357 K€) livrées en 2021
- Aménagement d'une voie verte Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny (1,3 M€) livrée en septembre 2024
- Aménagement d'une voie verte sur le Chemin Blanc (400 K€) livraison en août 2025
- Aménagement d'une voie verte avenue de Verdun (361 K€) travaux prévus en 2026

Ainsi, **plus de 2,4 M€ du FIC de Martignas ont été alloués aux aménagements cyclables (71%)**, difficile de faire plus.

Le million restant l'a été pour le restant des compétences à financer par le FIC et non des moindres : voirie, jalonnement, rénovation de trottoirs et réseaux d'eaux pluviales.

Des aménagements de signalisation ont aussi permis de sécuriser les déplacements cyclables :

- Passage en zone 30 d'un quartier entier « Les Pins »
- Création d'une CVCB avenues de Verdun et Nauplie
- Création de zones de rencontres : rue Louis Blanc, allée des Fauvettes, allée des Bruyères, rue Jean-Mermoz (les soulignées manquent sur votre bilan)

Association des citoyens :

Une concertation a été menée pour la réalisation du Plan vélo, alliant des acteurs incontournables de la pratique du vélo : cyclistes engagés Clément Vermot-Deroche (Vélo-Cité), vélotaffeurs, représentants de parents d'élèves, professeurs de sport, élus et services compétents. Les discussions ont permis de faire émerger les points noirs de notre réseau routier et de définir les axes prioritaires pour l'aménagement de solutions cyclables. Dans le cadre de sa démarche participative, la ville anime une association permanente des acteurs et habitants autour de ce plan vélo 2020 > 2032 au gré de l'avancée des projets.

De plus, une enquête a été conduite auprès des collégiens (env. 80% cyclistes), pour identifier avec eux les sentiers et parcours qu'ils empruntent. Le rendu a permis d'éclairer des sentiers qui ne l'étaient pas pour garantir leur sécurité et de sécuriser les traversées de routes.

Calendrier des projets d'aménagements cyclables

2021 - Voie verte rue Louis Blanc – 2021

2022 - Chaussée à voie centrale banalisée avenue de Nauplie

2024 - Voie verte avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

2025 - Voie verte sécurisée sur le Chemin Blanc

2026 - Réseau structurant entre Martignas et Saint-Médard-en-Jalles

2026 - Voie verte avenue de Verdun

2028 - Réseau Vélo Express n°11 entre Martignas et Bordeaux

2028 - Voie verte avenue Pierre et Marcelle Girard

2029 - Réseau Vélo Express n°11 entre Bordeaux-Martignas et Saint-Jean d'Illac

2030 - Voie verte avenue des Martyrs de la Résistance

Remarques diverses

Concernant vos critères de notation, nous nous étonnons de devoir observer des ZÉRO sur l'évolution de nos couloirs de bus et de nos vélorues alors que ces deux aménagements ne sont pas souhaités ni réalisables à Martignas-sur-Jalle, commune périurbaine, voire rurale de Bordeaux Métropole.

En effet, les bus TBM circulent librement dans la commune. Cependant des couloirs de bus sont nécessaires sur la commune de Mérignac, avenue Marcel-Dassault pour améliorer la vitesse commerciale des lignes 26 et 51. Ce projet est lancé et porté par Bordeaux Métropole en lien avec la réalisation du REVE n°11.

Quant aux vélorues ou rues aux enfants, je vous invite à découvrir les deux groupes scolaires de la commune, l'un se trouve au cœur d'une aire piétonne (allée André Dolange, non repérée sur votre bilan car ce n'est pas une voirie BM mais une voirie communale). Quant à l'autre groupe scolaire, il se trouve niché au cœur du Parc des Jalles, accessible par une impasse en zone de rencontre + voie verte créées en 2021, la rue Louis-Blanc. De plus, une voie verte (communale également sillonne les bords de Jalle pour y accéder, en pleine nature, non mentionnée sur votre bilan). Je ne vois pas comment nous pourrions fermer une impasse ou une aire piétonne.

Vous indiquez que les travaux du Réseau REVE n'ont pas débuté sur la commune, c'est une erreur. L'aménagement de voie verte réalisé avenue de la République est une portion du REVE et a d'ailleurs été financé dans ce cadre-là.

Il est noté des ZÉRO sur les items « Gare ». Il est à préciser que Martignas n'est pas et n'a jamais été desservie par le réseau ferré.

Sur la suppression du trafic en transit, un demi-échangeur est en cours d'étude dans le cadre du CODEV pour dévier près du tiers de la circulation du centre-ville. C'est donc un objectif clairement affiché et qui conditionne toutes les études que nous menons pour apaiser le cœur de ville.

2,9 arceaux pour 1000 habitants ? Nous avons installé 120 arceaux en 5 ans (sans compter les existants).

Cela fait donc à minima **14,8 arceaux pour 1000 habitants**.

Le savoir rouler est déployé dans nos écoles et piloté par notre police municipale.

Journées de sensibilisation menées : [exemple ici](#).

Je reste disponible ainsi que mes équipes pour compléter votre bonne connaissance des actions portées à Martignas-sur-Jalle par mon équipe municipale, pleinement investie sur les questions qui nous animent en commun.

Bien à vous.



Jérôme PESCINA

Maire de Martignas-sur-Jalle
Conseiller métropolitain délégué
Parc des Jalles de Bordeaux Métropole
www.ville-martignas.fr